



République Centrafricaine: Evaluation Rapide de la Sécurité Alimentaire Février 2013

A retenir

- Depuis décembre 2012, on assiste au **blocage des échanges commerciaux** entre zone sous contrôle des Forces Armées Centrafricaines (FACA) et zone sous contrôle de la coalition Séléka, habituellement productrice de surplus vivriers;
- **D'importants dégâts** sur les stocks agricoles, les semences, et le bétail ont eu lieu en zone Séléka;
- La hausse des prix alimentaires et la chute des revenus ont sévèrement **réduit le pouvoir d'achat** dans les zones affectées;
- Les ménages les plus vulnérables dépendent de sources alimentaires précaires, tels que l'achat ou la cueillette, alors que la consommation alimentaire s'appauvrit.
- Compte tenu de l'insécurité qui limite l'accès des ménages à leurs champs, et des effets des pillages sur leur capacité de production, les perspectives pour la **campagne agricole de 2013** sont incertaines en zone Séléka.
- La situation alimentaire déjà précaire sera **en dégradation jusqu'aux prochaines récoltes** au 3^e trimestre. Les déficits alimentaires seront les plus importants lors de la soudure, de mai à septembre 2013. La zone 8 (nord coton manioc et sorgho) - qui comprend le nord de la Nana Grebizi et l'est de l'Ouham – fait face à une situation alimentaire particulièrement fragile.

Contexte, objectif et méthodologie

Régulièrement soumise aux conflits, la Centrafrique souffre d'une forte insécurité alimentaire structurelle. Selon le cycle d'analyse de l'IPC de novembre 2012, l'ensemble du territoire centrafricain faisait face à une situation de stress (phase 2) ou de crise (phase 3) alimentaire. En décembre 2012 et janvier 2013, les parties septentrionales et centrales du pays sont passées sous le contrôle de la coalition Séléka, soulevant la question du bien-être et du devenir des quelques 800 000 personnes vivant dans la zone. Les informations issues des évaluations initiales faisaient état, entre autres, de déplacements de population et de la perturbation des activités économiques et agricoles en zone Séléka.

Dans ce contexte, le cluster sécurité alimentaire a entrepris une évaluation rapide dont les objectifs étaient de préciser les impacts de la crise ayant affecté le pays en décembre 2012 et janvier 2013 sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire; d'étayer la révision des programmes d'assistance et de cerner les lacunes en information pour la mise en place des programmes. Placée sous l'égide du cluster sécurité alimentaire, avec l'appui technique et financier du PAM, cette évaluation qualitative a été menée avec la participation d'IRC, ACF, DRC, FAO, OCHA, et Solidarités Internationales. Les outils de collecte comprenaient un guide d'entretien et un questionnaire destiné aux commerçants grossistes. La collecte des données primaires a eu lieu du 4 au 13 février 2013 à Damara, Kabo, Batangafo, Ndele, Bria, Tiringoulou, Bouca, Farazala, Kaga-Bandoro et Yéguéma. L'étude n'a pas couvert l'est du pays, en raison de contraintes de sécurité au moment de la collecte des données.

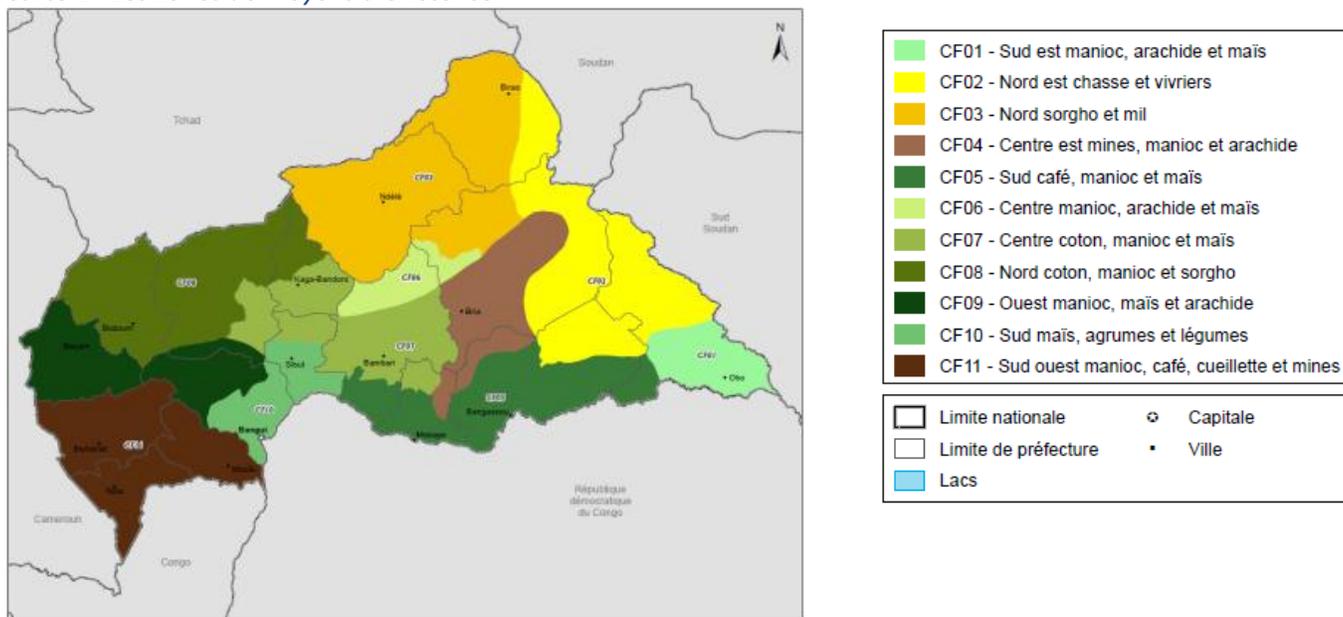
Ce rapport valorise les informations secondaires telles que les enquêtes réalisées par les ONG, le suivi des prix ainsi que les données de référence sur l'insécurité alimentaire. L'analyse est présentée suivant le zonage des moyens d'existence établi en 2012. Les zones de moyens d'existence sont des entités homogènes facilitant l'interprétation des données qualitatives collectées.

D'importantes pertes pour l'agriculture et l'élevage

L'avancée de la Séléka s'est produite au moment de la récolte de 2012, au moment de l'engrangement de la récolte de mil de sorgho, et de la commercialisation du manioc du maïs et du niébé. L'ensemble des groupes de discussion de la zone Séléka ont fait part de **pertes majeures sur les récoltes et leurs stocks alimentaires**, qui ont souvent été pillés ou brûlés. L'ampleur de ces pertes est indéterminée. Le partage des stocks avec les personnes déplacées a réduit les réserves alimentaires des ménages hôtes. Dans la zone 8 (nord coton manioc et sorgho), on note que l'hivernage 2012 avait été caractérisé par des inondations qui avaient affecté les rendements. Selon les groupes de discussion, les petits ruminants ont été prélevés par des hommes en armes ou volés. Hors zone Séléka, les ménages ont choisi de vendre leurs bêtes à titre préventif, comme à Damara, Bouca et Ndele. Selon le profil des zones de moyens d'existence, l'élevage de petits ruminants constitue une source importante de revenu pour les ménages pauvres de la zone 3 (nord-est sorgho et mil), la zone 4 (centre-est mines, manioc et arachide), la zone 8 et la zone 10 (sud maïs, agrumes et légumes).

Si l'on constate une reprise encore timide des activités agricoles en février 2013, les champs avaient, dans de nombreux cas, été abandonnés du fait de l'insécurité en décembre 2012. Privés de leur accès aux produits de leurs champs, des ménages ont été contraints à consommer leurs stocks de semences. L'insécurité limite toujours l'accès des cultivateurs à leurs champs ; ainsi, si le défrichage des parcelles pour la campagne 2013 a démarré à Ndele et à Kaga Bandoro, il est en retard à Kabo, Farazala et Damara, **limitant les perspectives pour la campagne 2013**.

Carte 1 : Les zones de moyens d'existence

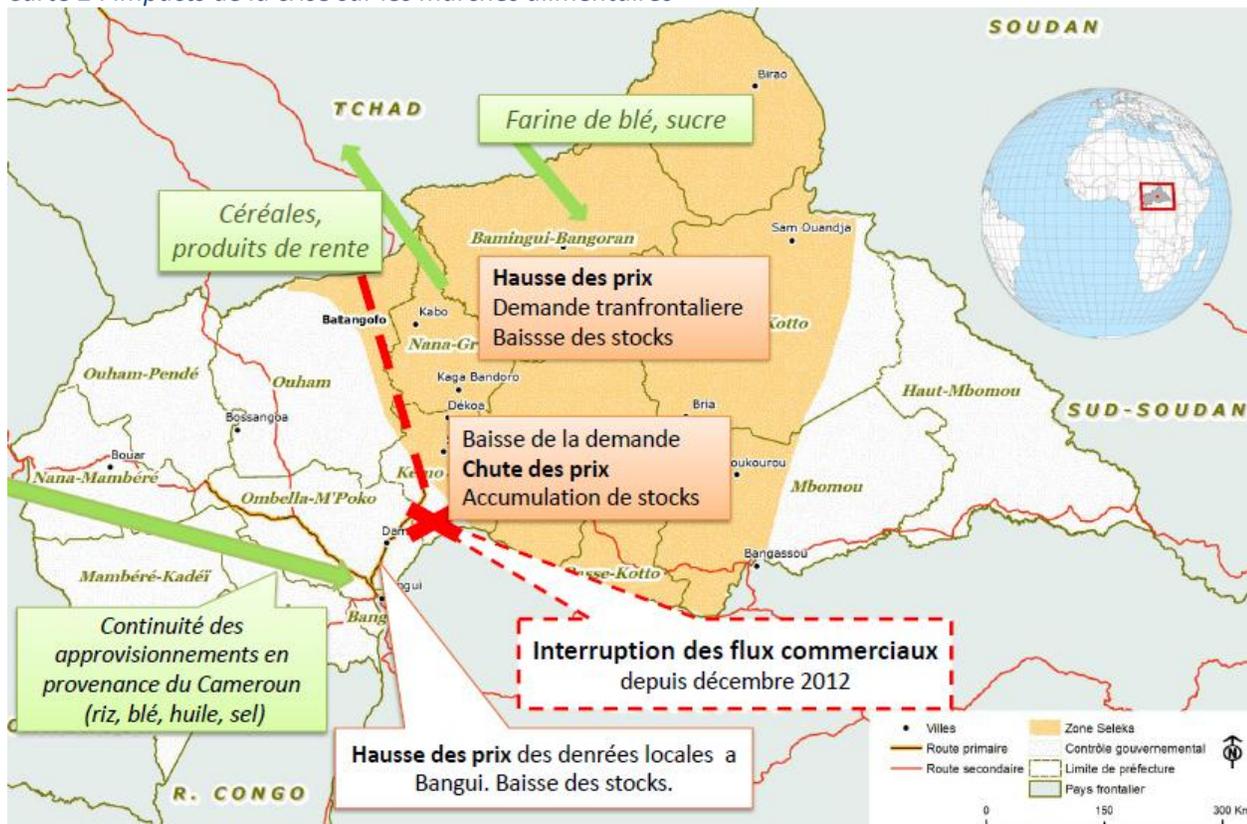


Source : FEWS NET, 2012

Perturbation des flux commerciaux entre zone Séléka et le reste du pays

Selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité à l'Insecurite Alimentaire de 2009, les ménages centrafricains consacrent 74% de leur budget à l'alimentation, et 68% des aliments consommés sont achetés : le fonctionnement des marchés constitue un facteur déterminant pour les capacités d'accès alimentaire des ménages. Si l'on sait que les marchés centrafricains sont plutôt fragmentés, il n'en reste pas moins qu'en saison sèche, un commerce vivrier se développe à l'échelle nationale, liant les zones excédentaires du nord-ouest et du centre-est avec Bangui. Or **le commerce vivrier entre la zone Séléka et le reste du pays est fortement perturbé**, du fait de l'insécurité, interrompant le principal circuit d'échanges dans le pays. Ainsi, les flux de manioc et de maïs émanant du centre du pays (notamment Kaga-Bandoro et Bambari, situés en zone 7) pour ravitailler Bangui sont actuellement interrompus. Si les flux de produits importés comme le riz, la farine de blé, l'huile et le sel continuent d'approvisionner l'ouest du pays et la capitale, il convient de noter que ces produits ont tendance à être consommés par les ménages les plus nantis du pays et constituent une part infime des disponibilités alimentaires nationales. Restées sous le contrôle des FACA, les zones de Bossangoa et de Paoua, situées dans la partie de la zone 8, sont actuellement fortement sollicitées par les commerçants de Bangui.

Carte 2 : impacts de la crise sur les marchés alimentaires



Source : questionnaires commerçants

Une analyse par produit, présentée dans le tableau 1, souligne le caractère hétérogène de l'évolution de leurs prix. Sur les marchés visités en Zone Séléka, certaines denrées ont flambé de prix (tels le sorgho et le maïs), alors que d'autres sont stables ou ont baissé (les prix du sésame et de l'arachide). En revanche, en zone FACA, la tendance générale est à la hausse ; on assiste au doublement du prix du maïs et la progression des autres

produits de base dans une fourchette comprise entre 13% et 50%. L'augmentation moins prononcée du manioc et du sorgho en zone FACA tient à l'existence de sources alternatives pour ces deux produits.

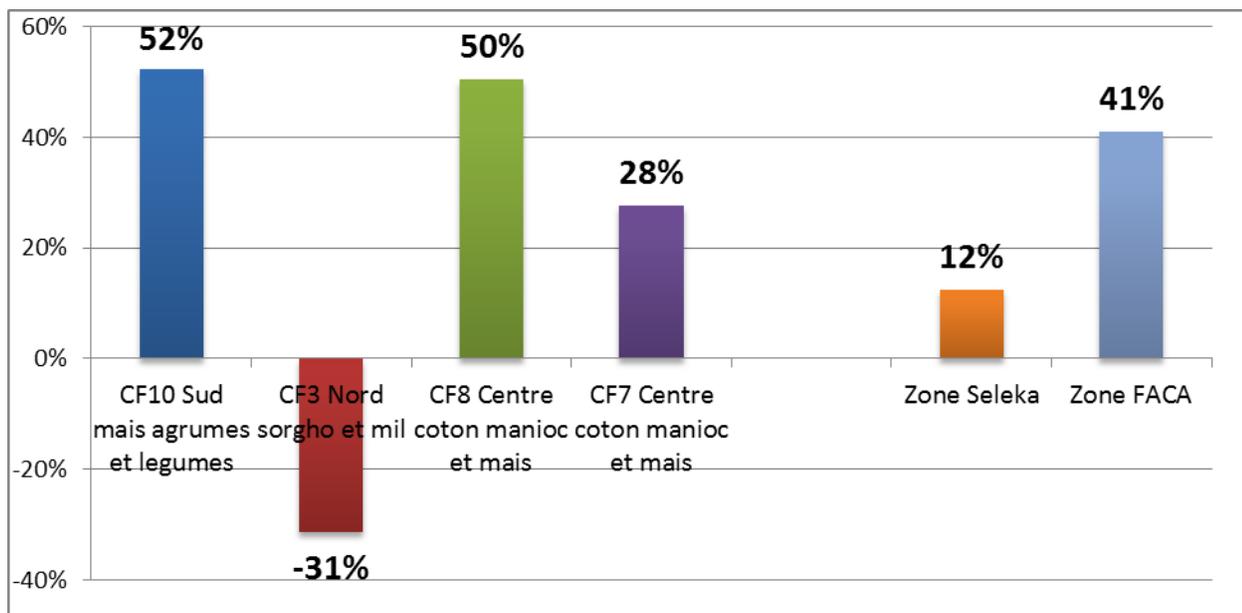
Tableau 1 : Evolution du prix de produits de base, février 2013 comparé à février 2012

	Sorgho	Mais	Manioc	Niébé	Sesame	Arachide
Zone Séléka	122%	63%	22%	25%	-9%	1%
Zone FACA	13%	102%	32%	49%	40%	37%

Source : questionnaire marchés

L'impact net de ces variations des prix sur le consommateur peut être estimé en comparant le coût d'un panier alimentaire équivalent à 2.5kg de manioc, 200g de légumineuse et 100g d'huile, un panier de ce type fournissant quelques 1.800 kcal par personne par jour pour une famille de 5 personnes. L'évolution du coût de ce panier alimentaire présente de fortes disparités dans l'espace. Si les prix ont baissé en zone 3 nord sorgho et mil (-31%), ils affichent une hausse prononcée dans la zone 7 centre coton manioc (+28%), la zone CF8 centre coton manioc et maïs (+44%) et CF10 sud maïs agrumes et légumes (+54%). Les données présentées pour la zone 10 couvrent uniquement des marchés situés en zone FACA, le suivi réalisé par Action Contre la Faim (ACF) à Kémo, dans la partie de la zone 10 sous le contrôle de la Séléka, indique que les prix des denrées locales y accusent des baisses par rapport à novembre 2012. Globalement, le coût de ce panier a augmenté de 10% en zone Séléka, et de 40% en zone FACA, par rapport à février 2012. Le renchérissement du panier alimentaire est donc particulièrement sensible en zone FACA, et dans la partie ouest de la zone Séléka.

Figure 1 : Evolution du coût d'un panier alimentaire entre février 2012 et février 2013



Source : questionnaire marchés

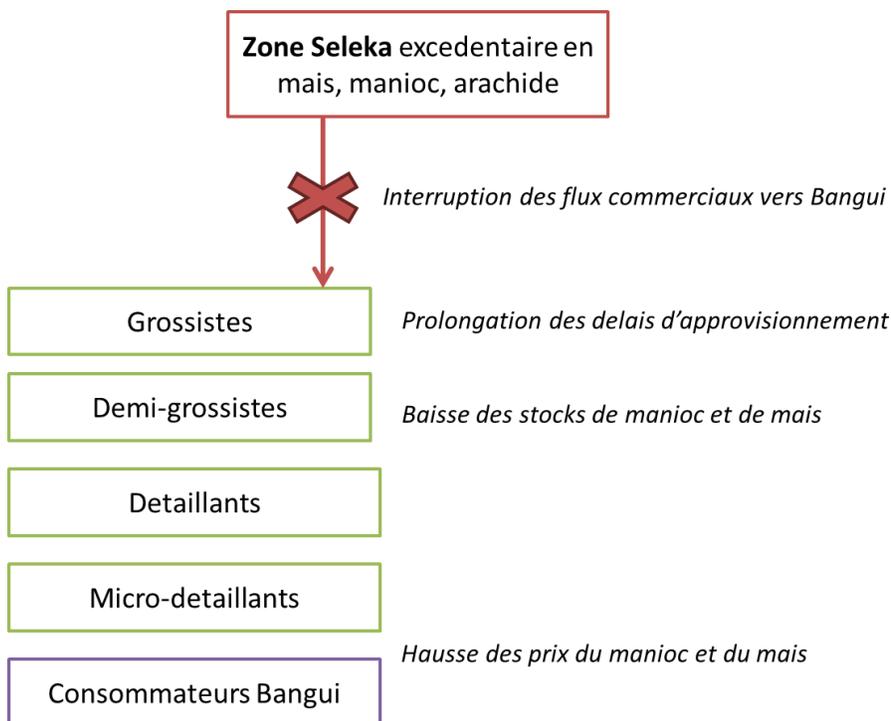
Compte tenu du caractère excédentaire de la zone et de l'interruption des échanges vivriers, on aurait pu s'attendre à une baisse généralisée des prix dans la zone Séléka, similaire à celle observée dans la zone 3. Or on constate plutôt des augmentations ; la hausse des prix relevée dans les zones 7 et 8 tient au profil de la campagne agricole 2012, caractérisée par des inondations, et de la forte demande émanant du Tchad voisin, ou

les prix des céréales dépassent de 30% la moyenne quinquennale. Les commerçants tchadiens ont augmenté leurs approvisionnements en provenance des zones 7 et 8, facteur d'augmentation des prix, en particulier pour le maïs et le manioc.

Les filières vivrières et leurs acteurs s'ajustent

La crise a paralysé les filières vivrières opérant entre Bangui et la zone Séléka, un phénomène illustré sur la figure 2 ci-dessous. Compte tenu de la diminution de la demande dans la capitale ; les grossistes de Bangui ont réduit d'un tiers les volumes de transactions en manioc par rapport à février 2012. Les stocks sont bas et les flux d'approvisionnement se sont prolongés, compte tenu de l'inaccessibilité de certaines zones de production pour les grossistes de Bangui. Alors qu'ils pouvaient se ravitailler en manioc en moins de 3 jours à partir de Kabo en février 2012, ces grossistes mettent actuellement une semaine pour s'approvisionner à partir de Bouar ou de Bouca. Cette prolongation des flux et cette baisse des stocks limite la capacité du marché à répondre à l'évolution de la demande et peut favoriser des comportements opportunistes, le temps que durera le blocage des flux.

Figure 2 : Impacts de la crise de décembre 2012-janvier 2013 sur les filières vivrières



Source : questionnaire commerçants

Il convient de mentionner également que la hausse des prix et l'augmentation de l'insécurité constituent de fortes incitations à vendre pour les ménages, en particulier dans les zones 8, 7 et 10. L'incitation à vendre est moins forte dans la zone 3, où les prix vivriers sont pour la plupart en baisse.

Dégradation marquée de l'accès alimentaire des ménages

Compte tenu des impacts du conflit sur l'accès aux champs et sur le niveau des stocks, la stratégie d'approvisionnement des ménages repose davantage sur l'achat et la cueillette qu'en 2012 (tableau 2). La chasse n'est plus une source d'alimentation importante dans les zones 8 et 10. Si les sources alimentaires semblent particulièrement précaires en zone 8, elles n'ont quasiment pas changé par rapport à l'année passée en zone 3.

Tableau 2 : principales sources alimentaires, 2013 et 2012

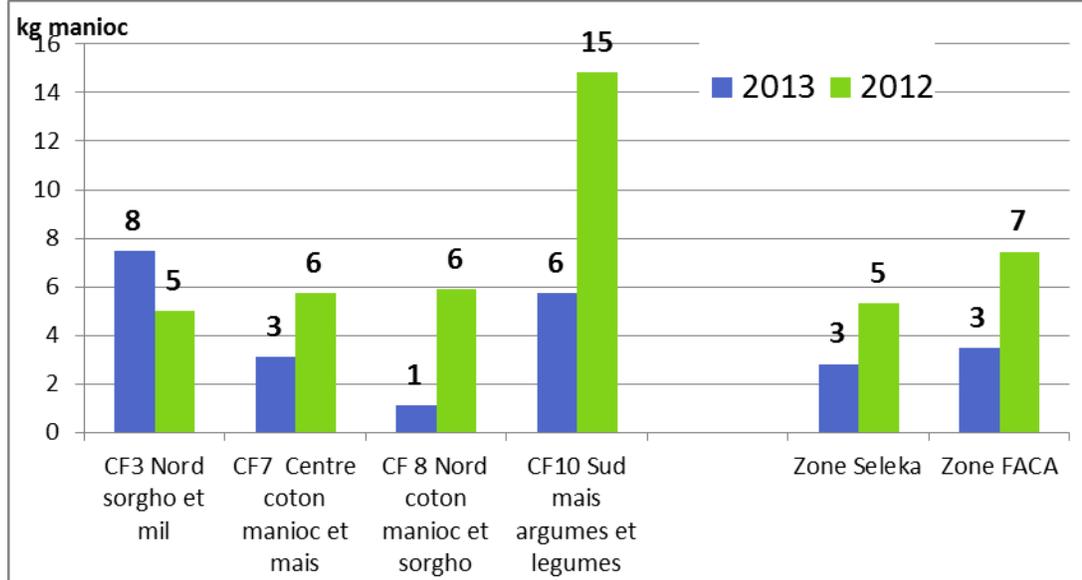
Zone	2013	2012
CF3 Nord sorgho et mil	achat, autoconsommation, chasse	achat, autoconsommation, chasse
CF7 Centre coton manioc et maïs	autoconsommation, achat, cueillette	autoconsommation, achat, petit commerce
CF 8 Nord coton manioc et sorgho	achat, cueillette	autoconsommation, achat, chasse
CF10 Sud maïs agrumes et légumes	autoconsommation, achat	autoconsommation, chasse, achat

Source : entretiens communautaires

L'insécurité sape les principales activités dont dépendent les ménages pour accéder à l'alimentation. Ainsi, dans les zones 7 et 8, **le coton, pourtant récolté depuis décembre, n'est pas vendu** car la société chargée de la collecte n'a pas accès à la zone Séléka. Si d'autres filières, telles celles du sésame ou du café, ont maintenu un débouché à l'exportation – respectivement vers le Nigeria et le Soudan - la mise au marché massive des produits de rente de la part des producteurs à la recherche d'un revenu a eu tendance à faire chuter leur prix. La collecte de café, qui se pratique habituellement de septembre à janvier, est perturbée, facteur de risque pour les caféiculteurs de la zone 5.

Le ralentissement de ces activités économiques clé se traduit logiquement par une **baisse du salaire journalier**, qui accuse une importante chute par rapport à l'année passée, notamment dans la zone 8 nord coton manioc et sorgho (-65%) et les zones sous contrôle Séléka; de plus les opportunités de travail sont plus rares. Cependant, le salaire journalier n'a pas varié dans la zone 3 nord sorgho et maïs. Dans un contexte de hausse des prix, **la chute du salaire journalier entraîne une nette diminution du pouvoir d'achat**. Comme le montre la figure 2, alors qu'un ouvrier pouvait acheter avec son salaire journalier entre 5 et 6kg de cossettes de manioc en 2012 dans les zones 3, 8 et 7, en 2013 les termes de l'échange se sont largement dégradés, phénomène particulièrement sensible dans les zones 8 et 7, où une journée de travail permet actuellement l'achat de moins de 3kg du produit.

Figure 2 : termes de l'échange, travail journalier contre manioc



Source : questionnaire ménage et entretiens

Alors qu'une dégradation des termes de l'échange sésame-manioc est manifeste dans la zone 8, où il a chuté de 50%, l'échange est comparable à l'année passée dans les zones 3 et 7, y compris en zone Séléka. L'évolution des termes de l'échange caprin-manioc est hétérogène et semble répondre à des dynamiques très locales.

La consommation alimentaire des ménages pâtit de la dégradation de l'accès alimentaire relevé ci-dessus. Selon les entretiens communautaires, on assiste à une réduction de la diversité et de la quantité de la consommation alimentaire par rapport à 2012. Alors que la composition des repas n'a pas changé par rapport à 2012 dans la zone 3, elle s'est appauvrie dans les autres zones avec la raréfaction des protéines animales et des légumineuses. Dans la zone 8 on rapporte la consommation régulière d'igname sauvage, aliment de pénurie.

Tableau 3: Composition des plats consommés, février 2013 et février 2012

Zone	2013	2012
CF3 Nord sorgho et mil	Riz, sorgho, feuilles, niébé, poisson	Riz, sorgho, feuille, niébé, poisson
CF7 Centre coton manioc et mais	Manioc, feuille de manioc, niébé	Manioc, gombo, niébé, poisson/viande
CF 8 Nord coton manioc et sorgho	Tubercules sauvages, feuilles	Manioc, feuilles, haricot, viande/oeufs
CF10 Sud mais agrumes et légumes	manioc, feuilles	Manioc, feuilles, arachide, poisson

Source : entretiens communautaires

L'ensemble des entretiens a rapporté une chute de la fréquence des repas et une diminution des quantités consommées.

Une soudure difficile en perspective

Les facteurs déterminants dans la perspective de la soudure sont l'évolution de la situation politique, de la sécurité, la reprise du commerce et l'accès humanitaire à la zone Seleka. Les mécanismes de survie mis en place par les populations reposent sur une combinaison de l'autoconsommation, de la vente des produits agricoles, et du travail occasionnel. Actuellement les ménages les plus pauvres des zones 3, 7 et 8 sont en train de vendre leurs biens, y compris les outils agricoles, pour répondre à leurs besoins immédiats. La consommation alimentaire dans les zones 8 et 7 est déjà pauvre. L'arrêt des programmes d'assistance dans la zone aggrave les déficits alimentaires de ces ménages, leur reprise effective représente un facteur déterminant immédiat pour la sécurité alimentaire des couches les plus vulnérables.

Compte tenu de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, on s'attend à une lente reprise de la circulation des biens sur le territoire au cours des prochaines semaines. Cela provoquera une 'égalisation' des prix sur le territoire, modérant les hausses observées dans la zone FACA tout en exacerbant celles déjà constatées dans la zone Séléka, dans un contexte global de vie chère qui persistera au moins jusqu'à l'amélioration des disponibilités au moment de la récolte 2013, attendue à partir de juillet. L'insécurité continuera à limiter l'accès des populations à leurs champs et à limiter les opportunités économiques, rendant l'accès alimentaire très difficile dans les zones 7 et 8. Le recours à des stratégies de survie avancées verra une décapitalisation de la part des ménages les plus pauvres, particulièrement dans la zone 8. La cueillette et les ventes de bois fourniront l'essentiel des apports pour les zones 7 et 8, alors que les ménages de la zone 3 continueront à s'endetter.

Des réponses pour éviter la dégradation des moyens d'existence

Quels groupes doit-on cibler en priorité ? Les groupes prioritaires sont les personnes toujours déplacées, les familles d'accueil vulnérables, les ménages vivant du travail occasionnel. Selon les résultats de l'AGVSA, l'insécurité alimentaire est plus élevée au niveau des ménages pauvres, des ménages de petite taille et des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Le sexe du chef de ménage n'a pas d'incidence sur son niveau de sécurité alimentaire. On pense que la crise de décembre 2012-janvier 2013 aura en particulier affecté ces groupes déjà vulnérables.

Où sont les populations cibles ? Si la crise a eu des impacts dans toutes les zones, les besoins les plus urgents sont dans la zone 8 (nord Nana-Gribizi, est Ouham), fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire avant la crise de décembre 2012-janvier 2013 et où les impacts sur l'insécurité alimentaire des ménages sont les plus sévères. Les zones 7 (sud Nana-Gribizi, nord Kemo, Ouaka) et 10 (est Ombella Mpokio et sud Kemo) sont à priorité intermédiaire. La zone CF3 (Bamingui-Bangouran, Vakaga) est la suivante en ordre de priorité.

Quand faut-il apporter une assistance alimentaire? Une assistance alimentaire additionnelle serait appropriée lors de la période annuelle de soudure, lorsque les déficits alimentaires des ménages sont les plus élevés. L'intervention tiendra compte des périodicités spécifiques des périodes de soudures, selon les zones, illustrées dans le tableau 3 ci-dessous. Une fois de plus la zone 8 se démarque des autres, par une période de soudure plus longue, et des opportunités plus limitées de cueillette.

Tableau 3 : calendrier saisonnier simplifié par zone de moyens d'existence

		Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
CF3 Nord sorgho et mil	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF4 Centre est mines, manioc et arachides	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF5 Sud café manioc et maïs	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF6 Centre manioc et maïs	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF7 Centre coton manioc et maïs	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF8 Nord coton manioc et sorgho	soudure								
	pluies								
	cueillette								
CF10 Sud maïs agrumes et légumes	soudure								
	pluies								
	cueillette								

Source : d'après le 'zonage des moyens d'existence'

Peu de temps reste pour apporter une assistance agricole, qui devra être fournie le plus vite possible pour les zones 5 et 10, compte tenu du calendrier cultural. Les zones 8, 3, 4, 6 et 7 pourraient recevoir des semences plus tard dans la mesure où l'installation des pluies y est plus tardive.

Combien de bénéficiaires cibler? Dans la mesure où la méthodologie qualitative adoptée ne permet pas d'estimer le nombre de populations à assister, il convient de valoriser les résultats de AGVSA de mai-juin 2009, qui présente des prévalences de l'insecurite alimentaire par préfecture en période de soudure. Ces résultats montrent que, dans les zones sous contrôle de la coalition Séléka, le niveau d'insécurité alimentaire sévère varie de 1.5% dans le Bamingui-Bangoran à 28.3% dans la Nana-Grebizi. L'évaluation d'urgence conduite en août 2011 avait produit des prévalences similaires pour la zone nord-ouest du pays. En appliquant ces taux, on peut estimer qu'en période de soudure 2013, **au moins 80 000 personnes se trouveront en insécurité alimentaire sévère dans la zone Séléka**. Les programmes du PAM devraient être revus pour apporter une assistance additionnelle à cette couche extrêmement vulnérable pendant la période de soudure de 2013. Ce calcul ne prend pas en compte de façon explicite les personnes déplacées, car il n'existe pas de décompte fiable de leur nombre, beaucoup de mouvements ont été de faible ampleur et ces populations ont déjà amorcé un retour chez eux depuis la formation du nouveau gouvernement début février 2013. Il est plutôt recommandé de cibler les bénéficiaires en fonction de leur vulnérabilité plutôt que leur statut de déplacé.

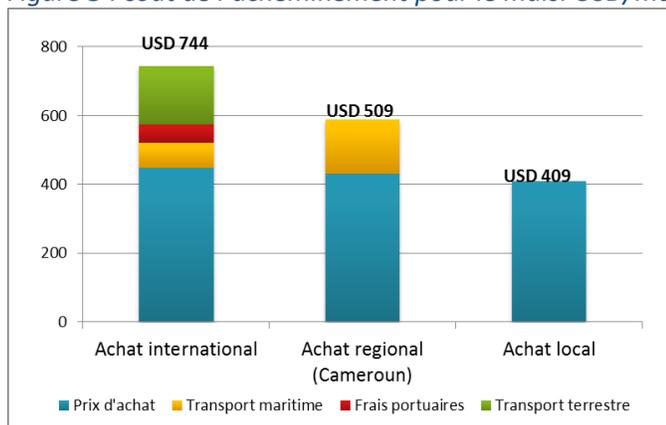
Les programmes en cours du PAM dans la zone Séléka -- actuellement suspendus -- sont censés couvrir quelque 118.000 bénéficiaires. Toutefois, ces programmes sont axés sur l'alimentation scolaire et la création d'actifs, des actions qui ne couvrent pas la période de soudure pendant laquelle les déficits alimentaires les plus aigus sont attendus.

Pour l'assistance en moyens de subsistance pour la reprise des activités agropastorales, au minimum 30% de la population des milieux affectés devraient être ciblées pour recevoir le matériel essentiel de production végétale (cultures vivrières et maraîchères) de même que pour le repeuplement du petit élevage.

Quelles rations distribuer? Une ration contribuant un apport de 80-85% des besoins calorifiques quotidiens des personnes ciblées en période de soudure est recommandée, considérant qu'il existe des mécanismes d'accès alimentaires permettant aux populations cibles de couvrir partiellement leurs besoins alimentaires. L'assistance sera fournie pendant 60 jours. Dans le cas de la zone 8 (nord Nana-Gribizi et est Ouham), où les indicateurs de sécurité alimentaire sont les plus mauvais, et la période de soudure plus longue, il est recommandé d'apporter une assistance pour 90 jours. Il sera également utile d'envisager une assistance alimentaire ciblée aux populations impliquées dans les travaux de production agricoles afin d'éviter que les semences ne soient consommées mais aussi pour leur garantir l'énergie nécessaire pour les travaux des champs.

Quelles modalités de transfert doit on privilégier ? Il pourrait être possible de tester des transferts monétaires, dans la mesure où la disponibilité alimentaire reste adéquate dans la zone Séléka. Par ailleurs, le coût des produits sur le marché centrafricain sont compétitifs par rapport à celui de l'aide alimentaire en nature (le coût d'une tonne de maïs au gros à Bangui coûte USD 409, alors que son importation depuis le Cameroun en coûte plus de 500). Compte tenu du risque inflationniste et de la perturbation des échanges, et pour la sécurité des bénéficiaires, un mécanisme de bons serait préférable à un transfert en espèces. Une évaluation plus localisée des filières sera nécessaire avant d'initier des programmes de transferts monétarisés. Généralement, l'assistance alimentaire en nature sera privilégiée à court terme, dans la mesure où les humanitaires ont peu d'expérience avec les transferts monétaires dans le pays.

Figure 3 : coût de l'acheminement pour le maïs. USD/mt.



Source : données PAM

Conclusions et recommandations

Caractérisée par d'importantes pertes des avoirs des ménages et par le grippage des rouages commerciaux centrafricains, la crise de décembre 2012-janvier 2013 a provoqué une hausse des prix, la raréfaction des opportunités économiques, la perturbation des activités de productions agropastorales et donc des capacités d'accès alimentaire des ménages. Si on ne parle pas à l'heure actuelle d'une crise alimentaire généralisée dans la

zone Séléka, les déficits alimentaires se creuseront au fur et à mesure que les ménages épuisent leurs mécanismes d'adaptation. Ces déficits seront les plus marqués lors de la période de soudure qui va de mars à mai, ou de mai à septembre, selon les zones. Si la constitution d'un gouvernement d'union nationale est un facteur favorable, il en reste que le mal est fait : les stocks et semences de 2012 ont été perdus, le bétail volé ou vendu, la reprise des activités économiques prendra du temps, l'amélioration des disponibilités alimentaires au niveau des ménages ne se fera pas avant la prochaine récolte.

Les programmes d'assistance agricole et alimentaire sont bloqués dans la zone Séléka depuis décembre 2012. **La reprise de ces programmes constitue la première priorité** de la réponse dont l'enjeu sera d'éviter une décapitalisation massive lors de la soudure et de permettre aux ménages de réaliser une campagne agricole 2013 adéquate ; il existe des opportunités pour combiner l'appui en intrants agricole et l'assistance alimentaire. En termes de modalités de réponse, si le caractère tendu des marchés dans le pays milite pour la fourniture d'une assistance alimentaire importée, des expériences pilotes de transferts monétaires devraient néanmoins être encouragées, en particulier pour les bons d'achat dans les parties de la zone Séléka où les disponibilités sont suffisantes.

La présente évaluation offre une vision qualitative et grossière de la situation. Afin d'affiner la connaissance du contexte et améliorer les réponses, le cluster peut envisager la conduite d'autres évaluations plus pointues.

- ✓ Si les conditions sécuritaires le permettent, une **évaluation de la sécurité alimentaire des ménages**, réalisée en mars au plus tard, permettrait d'obtenir des informations comparables à celle de l'AGVSA, alimenter le prochain round IPC en information de niveau ménage et affiner l'estimation du nombre de bénéficiaires de l'assistance. Après mars, une telle étude n'aura que peu d'utilité pour influencer les programmes en période de soudure.
- ✓ Une étude nutritionnelle SMART fournirait également des renseignements utiles, dans la mesure où l'appauvrissement de la consommation alimentaire est un facteur de risque nutritionnel.
- ✓ D'autre part, on reconnaît que la situation en Centrafrique est évolutive, d'où la nécessité d'assurer, au niveau du cluster sécurité alimentaire, d'ici les prochaines récoltes, un **suivi et un rapportage** des facteurs contributeurs à la sécurité alimentaire. Certains indicateurs identifiés dans la présente évaluation (tels que les niveaux du salaire journalier ou les termes de l'échange) ont vocation à être suivis jusqu'en septembre.
- ✓ Finalement, une **évaluation des marchés en situation d'urgence** (EMMA) compléterait utilement l'information sur les marchés fournie dans le présent rapport.

Contacts :

- Marc Abdala, FAO/Urgences, Bangui, marc.abdala@fao.org
- Donatien Pandikuziku, Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité, PAM Bangui, donatien.pandikuziku@wfp.org
- Jean-Martin Bauer, Service Analyse et Nutrition, PAM Rome, jean-martin.bauer@wfp.org